

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit civil IV : Droit des successions (4DR1045)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	6
Préalable au master en droit	Cours: 4 ph	Voir ci-dessous	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

GUILLAUME Florence, Professeure ordinaire, et un(e) assistant(e).

Objectifs:

Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les outils nécessaires pour appréhender toute question relevant du droit des successions

Contenu:

Le droit des successions régit la transmission des droits et obligations d'une personne après son décès. Le cours traite notamment des matières suivantes :

- la vocation successorale légale (système des parentèles, conjoint survivant, héritier nécessaire),
- la vocation successorale volontaire (capacité de disposer, modes de disposer, testament et pacte successoral, interprétation des dispositions pour cause de mort),
- la liberté de disposer (réserves héréditaires, quotité disponible),
- l'ouverture et l'acquisition de la succession,
- l'administration de la succession (hoirie, exécuteur testamentaire, établissement du patrimoine successoral, calcul de la quotité disponible, rapports et réunions),
- le partage de la succession (masse à partager, modalités et exécution du partage),
- les actions successorales.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Les seuls documents autorisés pour l'examen sont : Code civil (version chancellerie jaune), Loi neuchâteloise d'introduction du Code civil, Loi neuchâteloise sur le traitement des actes à cause de mort et son Règlement d'exécution; les annotations suivantes sont autorisées : mises à jour, renvois entre articles, soulignements et références de jurisprudence. Aucun objet connecté n'est autorisé. Une calculatrice est mise à disposition. L'examen porte sur des questions théoriques et des cas pratiques. Des tutoriels, disponibles sur Internet, complètent l'enseignement.

Documentation:

La documentation du cours est disponible sur Moodle. Les fiches de travail contiennent des références aux textes légaux, à la doctrine et à la jurisprudence, des liens sur les sites Internet utiles, des documents illustrant la matière, des questions théoriques et des cas pratiques. La présentation Power Point résume la matière. Un polycopié d'arrêts topiques est mis à disposition.

Forme de l'enseignement:

Cours ex cathedra, séances d'exercices.